

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé Question écrite n° 127929

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le centre d'analyse stratégique dans sa note d'analyse intitulée " Quelles opportunités pour l'offre de soins de demain ? ", consacrée à la télésanté. Le centre d'analyse stratégique préconise de favoriser l'appropriation de la télésanté par les patients. À cet effet, il suggère de mettre en place des actions de sensibilisation à destination des professionnels de santé ainsi que des modules de formation communs aux différents professionnels de santé. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 127929

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1028 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)